



Projet social 2017-2020



Sommaire

1. Rappel de la démarche
 - 1,1 Qu'est-ce qu'un centre social
 - 1,2 Obligations réglementaires
 - 1,3 Missions et fonctions
 - 1,4 Étapes du renouvellement
2. Diagnostic de territoire
 - 2,1 Présentation du territoire
 - 2,2 Données démographiques
 - 2,3 Les attentes de la population
 - 2,4 Orientations politiques
 - 2,5 Le regard des partenaires
3. Évaluation du projet 2013-2016
 - 3,1 Participer à la vie locale
 - 3,2 Lutter contre l'isolement des personnes
 - 3,3 Faire connaître le centre social
 - 3,4 Accompagner les familles
 - 3,5 Le partenariats
 - 3,6 le centre social hors les murs
4. Projet 2017- 2020, 2 approches différentes, un projet commun
 - 4,1 Une approche thématique
 - Familles
 - Mixité, solidarité et lutte contre l'isolement
 - Présence sur le territoire
 - 4,2 Une approche transversale
 - La participation des habitants
 - Le renforcement du réseau d'acteurs
5. Axes -objectifs -actions
 - 5,1 Axe familles
 - 5,2 Axe mixité, solidarité, lutte contre l'isolement social
 - 5,3 Axe territoire
6. L'évaluation
 - 6,1 Principes
 - 6,2 Organisation
7. Les moyens
 - 7,1 Équipement
 - 7,2 Moyens financiers
 - 7,3 Moyens humains
8. Annexes

1 Rappel de la démarche

1,1 Qu'est-ce qu'un centre social

Historique

L'histoire des centres sociaux s'inscrit dans celle des mouvements d'éducation populaire. A la fin du XIXème siècle, on parle de « maisons sociales » ou de résidences sociales, ancêtres du centre social. C'est à partir des années 1960 que se développent vraiment les centres sociaux. Aujourd'hui, plus de 2000 centres sociaux disposent d'un agrément CAF. Ils sont surtout implantés dans les grandes villes et leurs banlieues, mais on en retrouve également dans les petites et moyennes agglomérations. Il en existe plus de 200 en secteur rural.

Définitions d'un centre social

La charte fédérale des centres sociaux définit ces structures comme des “foyers d'initiatives portés par des habitants associés, appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire”. D'autre part, la Caisse d'Allocations Familiales, dans le cadre de sa responsabilité en matière d'agrément et de son soutien aux centres sociaux, caractérise les objectifs et missions de cet équipement par :

- Un lieu de proximité à vocation globale (c'est-à-dire un lieu qui n'est pas dédié à un public ou une activité spécifique, mais qui peut traiter de tous les sujets), familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité.
- Un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir, et de réaliser leurs projets.

Un centre social est un espace de vie, un équipement socioculturel ouvert à tous. C'est :

- Un lieu d'accueil et d'animation dédié à l'action sociale et familiale, le centre social propose des activités et des services favorisant l'insertion, l'accès à la culture et aux loisirs. Un lieu d'écoute et de rencontre, il contribue à créer ou entretenir des liens sociaux, familiaux et intergénérationnels. Un centre social peut contribuer à forger un sentiment d'appartenance à un territoire et lutter au quotidien contre l'exclusion et l'isolement,
- Un lieu d'entraide et de paroles, le centre social contribue à l'amélioration des conditions de vie et à la promotion des habitants par le soutien à l'éducation, le développement de l'expression culturelle et le renforcement des solidarités.

Sous forme synthétique, on peut définir un centre social comme :

- Un lieu ouvert à tous,

- Prônant la participation des habitants,
- Offrant des services aux habitants,
- Un équipement contribuant au développement social local.

1,2 Une obligation réglementaire

Les centres sociaux doivent s'inscrire dans un cadre réglementaire d'agrément auprès de la CNAF pour bénéficier d'une aide financière à leur fonctionnement sous forme d'une prestation de service. Cet agrément est renouvelé tous les quatre ans à partir d'un projet réalisé par chaque centre social. Il permet de justifier son adhésion aux missions définies par la CNAF. Les modes de mise en œuvre de ces missions doivent répondre à des objectifs de participation des habitants.

UN CO-PORTAGE POLITIQUE CAF 22 / VILLE DE GUINGAMP

Le centre social est une structure gérée par la CAF des Côtes d'Armor ; son projet est co-piloté et co-financé par la CAF des Côtes d'Armor et la Ville de Guingamp. Cette volonté de partenariat nécessite des temps institutionnalisés dans le suivi de cette structure. Ce co-pilotage fait l'objet d'une convention pour la durée du projet.

UNE VISION ET UNE LECTURE RÉACTUALISÉES DES RÉALITÉS SOCIALES DE NOS TERRITOIRES

De par son implantation territoriale locale et ses missions d'équipement à vocation sociale globale et d'animation de la vie sociale, le centre social a connaissance de certaines problématiques sociales existantes dans les quartiers. Sa mission en tant que lieu d'interventions sociales concertées lui permet d'être un pôle de rencontres des partenaires et un lieu de contextualisation de la réalité sociale. À ce titre, le centre social de Guingamp se propose d'apporter, dans le cadre d'une réactualisation du diagnostic local partagé, une connaissance particulière, une certaine compréhension des enjeux et d'arriver à créer une synergie dans l'élaboration de réponses.

LE CENTRE SOCIAL DANS LA DYNAMIQUE DES ACTEURS LOCAUX

Le centre social, dans le cadre du modèle d'intervention sociale globale, est investi dans de nombreux domaines pour lesquels sont définis des dispositifs tels que le contrat de ville et dans lesquels agissent de multiples acteurs. Tout en poursuivant des objectifs de mobilisation, de participation des habitants, de création d'initiatives encourageant le changement, le centre social souhaite s'inscrire dans les dispositifs existants afin de contribuer à leur mise en place.

Pour :

apprécier la pertinence des actions dans l'inscription territoriale

Le centre social agit dans le champ du développement social local. Cela nécessite une capacité à favoriser l'initiative, l'intégration, et l'insertion des habitants. Il faut donc pouvoir mettre en adéquation les notions de projets individuels et collectifs. Ainsi, l'évaluation des actions du centre social devra se faire au regard de ces objectifs afin de pouvoir en mesurer la pertinence dans une perspective de changement social.

Vérifier la cohérence des actions

Le centre social situe son action dans une approche globale, pour tout public, avec un but de mise en synergie de l'ensemble des acteurs. Une analyse commune de la situation sociale locale est à réaliser afin de réfléchir sur les éléments responsables et d'étudier la cohérence et la complémentarité des actions existantes sur le quartier.

Analyser l'adéquation des moyens mobilisés

Le centre social se positionne dans un système d'acteurs, intervenant sur le(s) quartier(s), la ville. Ainsi, dans un domaine donné, de nombreux partenaires sont susceptibles d'agir parfois de manière différente. Il est important de pouvoir définir les objectifs à atteindre et d'évaluer les moyens utiles pour des formes d'interventions innovantes.

Comment ?

Cela nécessite :

- D'analyser les problèmes du territoire ville ou micro-territoires quartier,
- De rechercher ce qui freine ou empêche le développement,
- De se mettre d'accord sur ce qui est attendu dans le contexte,
- De repérer le niveau de cohérence des interventions.

1,3 Missions et fonctions :

- **On accueille, on informe, on oriente :**
 - Le centre social accueille tout le monde sans distinction d'âge, de culture, de catégorie sociale. Le centre social soutient les personnes dans leurs démarches (permanences, orientation, accompagnement).
 - Chacun peut exposer ses problèmes auprès de professionnels ou de bénévoles engagés.

- **On participe à des actions, on crée des liens, on s'exprime**
 - Lieu d'animation de la vie locale, le centre social rassemble des habitants autour d'activités éducatives, culturelles ou festives,
 - Lieu de bien-être, c'est un espace pour partager, développer la convivialité, la mixité sociale et les relations de voisinage et d'entraide,
 - Espace de débats et de réflexion, le centre social est aussi un lieu d'expression et de confrontation sur les questions de société.

- **On contribue à la vie associative et locale par :**
 - L'engagement et la participation des habitants à la vie locale, le centre social est un lieu d'apprentissage et de pratique de la vie sociale,
 - Le développement d'actions, en concertation avec le mouvement associatif, les collectivités locales, les administrations, le centre social facilite l'implication citoyenne,
 - Le soutien à l'action d'autres acteurs associatifs, le centre social met en réseau des partenaires. Il devient souvent lieu d'accueil des associations qui peuvent, par exemple, y domicilier leur siège social ou y exercer elles-mêmes des activités.

(Annexe 1 : localtis info : 26 novembre 2015)

1,4 Les étapes du projet :

Janvier à Mars : réalisation du diagnostic :
Enquête auprès des habitants,
Rencontre des partenaires et associations,
Évaluation du projet précédent,

Avril - Mai - juin : travail d'approfondissement autour des thématiques identifiées dans le diagnostic
15 septembre : validation des axes par les pilotes du projet (ville de Guingamp et Caisse d'Allocations Familiales des Côtes d'Armor)
16 septembre : déclinaison en objectifs et en actions avec les bénévoles (soutien de la FCSB)
fin septembre début octobre : écriture du projet
Octobre - décembre : Validation du projet par la ville et la CAF
Janvier 2017 : présentation du projet aux habitants, partenaires...

2 DIAGNOSTIC

2,1 Présentation du territoire

La ville de GUINGAMP est une sous-préfecture du département des Côtes d'Armor, on y retrouve l'ensemble des administrations publiques malgré la petite taille de la commune (7276 hab en 2011).

Le territoire est marqué par son activité agroalimentaire et la précarité d'une partie de sa population, qui contraste avec le reste de la communauté de communes Guingamp Communauté.

L'activité économique est dissociée en 2 parties principales avec les administrations et commerces d'un côté et l'agroalimentaire de l'autre :

- Les administrations sont concentrées sur la commune de GUINGAMP : Trésor Public, Maison du Département, Sous Préfecture, Tribunal, EPCI, permanences et antennes des services de Sécurité Sociale (maladie, retraite, famille), Pôle emploi, ou encore les établissements scolaires (université, 4 lycées, 3 collèges, 4 écoles élémentaires). Seul l'hôpital est sur la commune de PABU, dans une continuité urbaine de la ville de GUINGAMP.
Les commerces de détail (boulangeries, traiteurs, bars, restaurants, banques, assurances....) sont principalement installés sur la ville centre (Guingamp) alors que la grande distribution est installée majoritairement dans les zones d'activités sur les communes périphériques.
- L'activité agroalimentaire fortement implantée sur le bassin d'emploi est concentrée sur les zones d'activités de GRACES, SAINT-AGATHON et PLOUMAGOAR. Ce qui pose un problème d'accessibilité à l'emploi pour la population peu mobile de la commune de GUINGAMP (1 foyer sur trois est sans véhicule).

Le contexte socio-économique du territoire a permis à Guingamp Communauté de contractualiser avec l'État, un contrat de ville pour la période 2015-2020, en tant que territoire de veille active. Ce contrat de veille engage les signataires (Epci, Commune, Département, CAF, Région Caisse des Dépôts, État, Agence régionale de santé, Mission locale, Pôle emploi, bailleur social, Education Nationale, Procureur de la République) sur une mobilisation prioritaire de leurs moyens de droit commun en l'absence d'enveloppe dédiée.

Le territoire concerné est exclusivement sur la commune de GUINGAMP.

En parallèle, la réforme territoriale mise en œuvre au 1^{er} janvier 2017 va considérablement modifier le territoire, GUINGAMP COMMUNAUTE va en effet se fondre dans un EPCI plus large, passant de 23 000 à 74 000 habitants.

2,2 Données démographiques

Les données INSEE disponibles sont identiques au précédent projet, elles ont été reprises et complétées dans le cadre de l'Analyse des besoins sociaux menée par le CCAS de GUINGAMP.

Il en ressort qu'une partie de la population guingampaise est une population plus précaire que celle du territoire intercommunal et que celle du territoire Départemental, avec un revenu médian inférieur à 15 000 euros par an, contre 17 900 sur la communauté de communes.

La population guingampaise est composée de 59 % de personnes seules concentrées en centre-ville dans un parc privé vétuste ou dans les quartiers d'habitat social.

La population locataire y est majoritaire avec 61 % des foyers.

Le fort taux d'habitat social sur la ville de GUINGAMP contribue à concentrer les facteurs de pauvreté tels que la monoparentalité (1 enfant sur 3 vit dans une famille monoparentale) et les minimas sociaux (RSA ou AAH).

Les jeunes et les personnes âgées (+ de 26% chacun), sont sur-représentés dans la population municipale. Les familles préférant s'installer dans des pavillons, font le choix de la périphérie par manque de foncier disponible dans GUINGAMP.

Le taux de chômage sur GUINGAMP est supérieur à la moyenne départementale, il est de 18 %.

Certains quartiers d'habitat social sont marqués par la présence de résidents suivis psychologiquement par les services de la Fondation Bon Sauveur de BEGARD. Par ailleurs, la ville concentre de nombreux services dédiés aux publics handicapés tant dans le logement que dans l'activité sociale et professionnelle (GEM, SAVS, ESAT, SAMSAH, SATRA, EMPP, CMP...).

2,3 Les attentes de la population

L'enquête menée auprès de la population (questionnaire en annexe 2) fait ressortir des besoins proches de ceux exprimés en 2012 :

- soutien des familles dans l'accès aux loisirs et services,
- développement d'activités favorisant la **lutte contre l'isolement** des personnes,

auxquelles il faut ajouter des attentes particulièrement marquées autour de :

- **L'inter génération**, et notamment la prise en compte des plus âgés,
- **l'interculturalité**, avec l'accueil de population migrantes,
- la **solidarité** entre les populations.

Sur le volet familles, on observe en complément de l'accessibilité aux loisirs et vacances un besoin d'échange et d'accompagnement des populations autour de **l'accès aux services du territoire**, avec le renforcement des attentes de temps libéré des enfants (besoins de souffler, de faire des choses pour soi...).

Une étude nationale vient compléter ce diagnostic local (l'e-ssentiel n°165- 2016 publication de la Caisse Nationales d'Allocations Familiales). Elle fait ressortir les attentes des parents en termes d'accompagnement à la parentalité avec des besoins en termes d'accompagnement à la scolarité, de santé (alimentation sommeil, hygiène...), d'éducation ou encore d'accompagnement du numérique et des réseaux sociaux.

2,4 Orientations politiques

La **Caisse d'Allocations Familiales des Côtes d'Armor** est particulièrement attentive à la démarche participative. Le travail entrepris depuis 4 années, doit se poursuivre, pour associer au mieux les habitants à la définition du projet et à sa mise en œuvre.

Le second point de vigilance se situe autour du projet famille, qui doit faire l'objet d'une réflexion collective et être porté par une dynamique territoriale, en lien avec la déclinaison du schéma départemental de service aux familles.

Une attention particulière sera portée sur la prise en compte des familles monoparentales et des parents non gardiens.

Le développement de services via des prestations CAF (LAEP, CLAS...) fait partie des champs possibles de développement.

La ville de GUINGAMP souhaite orienter les efforts sur la lutte contre l'isolement, dans les politiques de santé et notamment par la lutte contre la sédentarité. Elle encourage le centre social à s'impliquer dans les actions de prévention et d'éducation à la santé (ex :manger bouger, semaine d'information sur la santé mentale...).

L'accompagnement des familles est également un axe essentiel de la politique municipale, tant dans l'accompagnement des échanges entre parents (café des parents, Lieu Accueil enfants parents [LAEP], espaces parents), que dans la mise en œuvre de services (accompagnement à la scolarité, loisirs familiaux, aides aux vacances....)

Enfin, les élus souhaitent l'implication de groupes d'habitants dans le développement des actions culturelles et de valorisation du patrimoine (conseil citoyen...).

2,5 Le regard des partenaires

Le travail en partenariat sur le territoire est une habitude bien ancrée. La taille modeste du territoire amène chacun à se retrouver pour partager des projets, des actions ou des suivis.

Il est par ailleurs nécessaire de construire des temps d'analyse partagée du territoire, qui permettent de croiser, nuancer ou renforcer les points de vue, et qui peuvent être initiateurs de nouvelles dynamiques (projet d'accompagnement des jeunes adultes dans la vie sociale).

Les partenaires pointent la difficulté d'intervenir sur des territoires moins fréquentés par les acteurs éducatifs et sociaux, il s'agit du centre-ville, des quartiers de la Chesnaye, des Castors, Sainte Croix.

La participation des habitants dans la mise en œuvre du projet du centre social, devra aussi être abordée avec les partenaires. Cette pratique reconnue du centre social nécessitera d'être expliquée, retravaillée en fonction de chaque projet avec chaque partenaire

3 ÉVALUATION DU PROJET 2013-2016

3,1 Participation à la vie locale :

C'est l'axe qui semble le plus homogène et globalement atteint, tant sur l'accompagnement des usagers à s'inscrire dans le fonctionnement du centre social, que dans la mise en réseau à l'échelle départementale.

L'implication des habitants dans la vie locale s'est traduite de différentes manières, tout d'abord par le développement de leurs compétences en animation d'activités, puis dans leur participation aux prises de décisions concernant la mise en œuvre des projets et événements au sein du centre social. Enfin, Cette dernière année à été marquée par la présence de représentants des bénévoles au sein du comité de pilotage du centre social. De nombreux usagers du centre social se sont par ailleurs engagés dans le conseil citoyen, dans des formations à l'échelle régionale des centres sociaux et sont aujourd'hui reconnus comme des acteurs du territoire.

Quelques actions

- Mise en place d'un comité des bénévoles
- Formation des bénévoles avec FCSB
- Participation aux CODEP 22
- Participation au congrès régional de Lorient 2014
- Participation à la journée régionale des jardins partagés en 2015
- Accompagnement à la création de l'association d'habitants Mouv'Ensemble
- Organisation d'événements (jour de Babel, Original le centre social, Au coin du feu, Ôtour du jeu Ôtour du monde)
- Participation à des événements portés par les partenaires : Fête du jeu, fête de l'été, semaine d'information sur la Santé Mentale
- Renforcement de la place des bénévoles (Cafet, animation d'ateliers....)

L'accueil d'associations :

La partie accueil des associations est moins perceptible par les bénévoles, une partie de cet accueil se faisant en soirée. Le centre social est un lieu de soutien de la vie associative. Dans ce cadre le centre social accueille des associations diverses, avec le souci de privilégier les activités locales, sociales, humanitaires et de loisirs. La fonction d'accueil du centre social est très bien reconnue sur cette capacité à accueillir des associations dans de bonnes conditions. Le nombre croissant de demande associatives

entraîne une révision régulière des associations accueillies, pour répondre au mieux aux besoins du territoire et des missions du centre social.

Le centre social apporte aussi un soutien aux associations émergentes.

Ci-dessous, un récapitulatif des différentes associations accueillies régulièrement:

- L'accompagnement de nouvelles associations, ou d'associations en développement :
 - Mouv'Ensemble
 - Compagnie de théâtre Lbobo (comedia del arte, théâtre d'improvisation, théâtre de l'opprimé...)
 - Tréteaux guingampais (association théâtre de boulevard)
 - Toile d'art est née (cinéma)

- Des associations à caractère social, caritatif et humanitaire :
 - Don du sang
 - Voir ensemble (section locale de l'association départementale de soutien des mal-voyants)
 - Secours populaire
 - Bourse aux jouets
 - Emmaüs
 - Maison de l'argot

- Des associations de loisirs :
 - SEL
 - Gym Form
 - Studio danse

- Des permanences associatives :
 - CLCV
 - Le GUÉ
 - Vacances et Familles
 - CNL
 - Unafam

3,2 Lutter contre l'isolement des personnes

Les bénévoles trouvent que les actions mises en place au sein du centre social permettent de bien lutter contre l'isolement des personnes, que ce soit par les activités régulières ou les moments informels et ponctuels. Une réflexion est également ouverte vers la mise en place d'actions non manuelles, les activités manuelles n'étant pas toujours adaptées à tous les publics. Par ailleurs, afin de toucher de nouvelles personnes, il est nécessaire de mener des actions au plus près du public comme c'est le cas dans le quartier du petit Lourdes et de la Madeleine au travers les café rencontres, les temps passerelles, les après midi animés etc.

Quelques actions :

- Développement de nouvelles activités : Palettes, tricot,
- Renforcement d'actions existantes : Cuisine, Jardin partagé,
- Participation à des actions de proximité : (Petit Lourdes, Madeleine....)
- Renforcement de la cafétéria.

3,3 Faire connaître le centre social

Les bénévoles soulignent la qualité de l'accueil pour tous au centre social.

Il leur semblent important de continuer à communiquer sur ce que l'on fait au centre social, estimant que ce lieu reste méconnu d'une majorité des guingampais. Les bénévoles notent également l'importance du rayonnement communautaire pour le centre social, ils estiment clivant de n'accueillir que des guingampais.

Quelques actions réalisées :

- Renforcement de l'image au travers de la presse
- Accueil d'associations locales en cohérence avec le projet du centre social
- Soutien des usagers et bénévoles pour porter une parole positive sur l'action du centre social
- Organisation de temps forts médiatisés et attractifs
- Travaux du bâtiment le rendant plus attrayant

Evolution de la fréquentation du centre social

On observe une progression de la fréquentation du centre social en nombre de foyers (212 en 2012, 294 en 2014), liée au développement des activités de lien social essentiellement. Le nombre de familles est majoritaire, mais sa fréquentation est plus ponctuelle, elle repose essentiellement sur les périodes de vacances scolaires (vacances, sorties familiales) et les projets animés le mercredi après midi. Le volet échange entre parents reste à développer.

3,4 Accompagner les familles

- Des actions pour **chaque individu** dans la famille.

Le centre social a ressenti une difficulté à mobiliser les familles sur certaines actions, ce qui a entraîné l'arrêt de la participation aux conférences et l'arrêt du projet parents miroir. Parallèlement de nouvelles dynamiques émergent : les sorties entre mamans, les rencontres familles. Cette dernière action se met en place avec une volonté d'accompagner les parents dans la mise en œuvre de leur projet, afin de viser l'autonomie de ces familles.

Concernant les Café parents, les situations sont différentes, d'un site à l'autre. Le centre social est impliqué sur l'école de la Chesnaye et l'école de la Madeleine, où l'action est pertinente. Cela était également le cas à l'école de Castel Pic avant sa fermeture. Le centre social n'intervient pas à l'école François Leyzour.

L'action d'intégration locale par l'apprentissage de la langue (Le Français Parlé) est une action qui fonctionne bien, qui s'ouvre plus largement au public sans enfant ou hors Guingamp. Le lien est à renforcer avec l'accompagnement à la scolarité qui a démarré en septembre 2015.

- **Des temps de loisirs familiaux** et animations de proximité

Ces projets se mènent en lien avec l'association Mouv'Ensemble et le CCAS pour les sorties familiales, les soirées karaoké, les après midi jeux et l'accompagnement au départ en vacances.

-des stages parents-enfants sont mis en place pendant les vacances scolaires (3 demi -journée)

-les activités initiées le mercredi après-midi ont donné lieu à des expériences non abouties : Mercredi famille et Plein les mains. Les changements de rythme scolaire ont entraîné une réduction du temps disponible pour les loisirs des familles, avec la mise en place de l'école le mercredi matin.

- L'accompagnement des familles dans les **réflexions collectives (conférences parentalité, Parents miroir)** :

Il y a là un axe d'amélioration à apporter. Les méthodes, les horaires et les formats sont à requestionner. Il existe une nécessité à travailler en partenariat, et à développer de nouvelles actions. Le travail entrepris dans le cadre du territoire de veille active devrait permettre de changer d'approche, avec une exploration plus localisée avant d'aller vers des actions en direction du plus grand nombre.

3,5 Le partenariat :

Une évolution du partenariat au fil du temps :

- il existe un partenariat fort avec le **Centre Communal d'Action Sociale**, très présent sur le terrain par le biais du médiateur social, ainsi que dans les actions culturelles et parentalité. Le CCAS est le partenaire privilégié du centre social, il est également co-porteur de projets et gestionnaire des projets hors budget de fonctionnement, la lisibilité pour les usagers et parfois les partenaires, entre ce qui est porté par le centre social et ce qui est porté par le CCAS n'est pas toujours facile.
- Pour les autres services de la ville, il y a un partenariat ponctuel avec le **service culturel**, un accompagnement du **service technique** (entretien des extérieurs du centre social, du Convibus, du jardin partagé de Castel Pic).
- Le bailleur social **Guingamp habitat** est très présent notamment autour des actions de proximité.
- L'**équipe Mobile de Précarité Psychologique** est un partenaire très précieux au regard de la population du territoire. Il s'agit d'une ressource pour comprendre les particularités des publics en souffrance psychique et en maladie mentale.
- Le **service jeunesse** est un acteur incontournable du territoire, avec lequel nous avons beaucoup de liens informels et qui est investi dans quelques projets à nos côtés, comme par exemple les débats citoyens (« après Charlie qu'est-ce qui nous rassemble », « Migrants et si on en parlait »)
- Ces dernières années ont été marquées par un éloignement du partenariat de projet avec la **Maison du Département (MDD)**, même si dans l'accompagnement individuel des familles le lien est présent (ex : départ en vacances) .
- Le partenariat avec la **Résidence Habitat Jeunes Escalier jeunesse (ex FJT)** s'est redéveloppé notamment grâce à la mise en place du projet autour des jeunes adultes
- Les partenariats autour de la parentalité sont à renouveler, en effet nous n'avons pas à l'heure actuelle de projets partagés. (**Cap Jeunes, Maison de l'enfance, centres de loisirs....**)

- L'association d'habitants **Mouv'Ensemble** est une association à l'échelle des 6 communes de Guingamp Communauté, qui concourt à l'animation du territoire, et que le centre social accompagne. En 1 an d'existence, cette association a fait preuve d'une grande énergie et joue un rôle important dans la dynamique du territoire.
- Le partenariat avec les **acteurs du handicap (SISM, Penn Duo Adapei, GEM, animatrice territoriale de Santé du Pays....)** se traduit par la participation à la semaine d'info sur la santé mentale depuis 4 années, ainsi que la reconnaissance du centre social comme étant un lieu d'inclusion sociale pour ces publics. Un souci permanent d'équilibre, et de mixité sociale est nécessaire pour permettre cette inclusion et ne pas stigmatiser le centre social ou les publics le fréquentant.
- Les **EHPAD de l'hôpital et de Kersalic** sont des partenaires de projets : atelier palettes, atelier de réparation de vélos, échanges en breton, tricot ou encore « j'irai manger chez vous ». Il y a une attente des bénévoles du centre social pour prendre en compte ce public, tant au centre social que dans leurs structures
- Le partenariat avec **les écoles** est à conforter, du point de vue des projets et du réseau. Les actions parentalités devraient permettre ce rapprochement, au même titre que le développement de l'accompagnement à la scolarité.
- L'**Association Maison de l'Argoat** est un partenaire ponctuel dans nos projets. Il fait partie intégrante du réseau de par ses compétences en matière de lutte contre les violences faites aux femmes, ses chantiers d'insertion, son point info santé....
- La **Mission Locale** est un partenaire ressource, notamment dans le projet jeunes adultes isolés. C'est un acteur très présent sur le territoire par le biais du référent de proximité emploi, qui est incontournable pour les questions d'emploi du territoire.

Les habitants du territoire sont également des partenaires puisqu'ils contribuent à la réflexion, et sont porteurs d'initiatives. leur place est prépondérante dans les actions menées par le centre social. L'implication de ces habitants se fait de différentes manières, depuis l'animation d'activité jusqu'à la participation aux prises de décision du comité des bénévoles et du comité de pilotage. Ils ont joué un rôle important dans la construction de ce projet de centre social en étant associé à l'ensemble des phases : diagnostic du territoire, détermination des axes d'intervention, proposition d'objectifs à atteindre et action à mettre en œuvre.

3,6 Le centre social hors les murs.

L'histoire du centre social corrélée à la situation de l'habitat guingampais a contribué à ce que le centre social soit aujourd'hui reconnu sur les quartiers de politique de la ville (Castel Pic, Roudourou, Gourland, Madeleine), mais moins sur les autres secteurs (centre-ville, Chesnaye, Castor, Sainte Croix, gare....).

La présence sur les quartiers d'habitat social se fait en lien avec les autres acteurs du territoire (CCAS, Association Beauvallon, Guingamp Habitat, Service jeunesse, Maison relais, EMPP...) dans une logique de projets réguliers : Rencontre du petit Lourdes, Fête de l'été et de l'hiver, Semaine des HLM, Animations vacances (Halloween...).

La configuration des quartiers éloignés du centre social : Castor, Chesnaye, Sainte Croix (secteurs pavillonnaires et d'habitat privé) et leurs populations historiques (salariés...) n'a pas entraîné de mobilisation importante des acteurs sociaux sur ces territoires depuis quelques années. La mutation de ces quartiers avec un rachat des maisons par les familles, un bâti vieillissant et une situation de l'emploi complexe nécessite aujourd'hui d'aller à la rencontre de ces populations et d'initier de nouveaux « espaces » de vie sociale.

4 PROJET 2017-2020, 2 APPROCHES DIFFÉRENTES, UN PROJET COMMUN

4,1 Une approche thématique

Le projet du centre social pour les quatre années à venir va aborder 3 thématiques liées aux besoins du territoire . Ce sont celles qui ont été identifiées dans le diagnostic :

- Accompagner les familles,
- Développer la mixité, la solidarité et la lutte contre l'isolement
- Renforcer notre présence sur les territoires.

4,2 Une approche transversale

L'approche transversale est liée à la méthode d'intervention spécifique d'un centre social, qui doit prendre en compte le pouvoir d'agir de la population, et le fonctionnement du système d'acteurs. Il s'établit sous deux entrées :

- Soutenir la participation des habitants,
- Contribuer au renforcement du réseau d'acteurs.

4,3 Objectifs généraux

	Familles	Mixité et solidarité	Présence sur le territoire
Participation des habitants	<p>Impliquer les familles dans l'organisation de leurs loisirs</p> <p>Proposer des temps d'échanges à partir des sujets abordés par les familles</p> <p>Favoriser la rencontre entre les services dédiés à la famille et les familles</p>	<p>Développer des activités favorisant la rencontre à partir des compétences des usagers</p> <p>Rapprocher les générations, les cultures pour favoriser l'entraide et la solidarité</p>	<p>Impliquer les habitants dans la vie sociale de leurs quartiers (organisation d'événements, veille sociale....)</p>
Renforcement du réseau d'acteurs	<p>Renforcer les collaborations et coordinations avec les partenaires</p>	<p>Proposer des collaborations pour développer des complémentarités avec de nouveaux partenaires (vieillesse, handicap, jeunesse....)</p>	<p>Proposer des collaborations pour être présent sur les quartiers au côté des autres acteurs dans le but d'aller à la rencontre des publics. (Chesnaye, Castors, Madeleine, centre-ville)</p>

5 AXES-OBJECTIFS-ACTIONS

5,1 Axe Familles :

objectifs généraux :

- Impliquer les familles dans l'organisation de leurs loisirs
- Proposer des temps d'échange à partir de sujets abordés par les familles
- Favoriser la rencontre entre les services dédiés à la famille et les familles
- Renforcer les collaborations et coordinations avec les partenaires

AXE famille	Objectifs	actions
Participation	Impliquer les familles dans l'organisation de leurs loisirs	Vacances familiales, sorties à la journée, stages,
	Proposer des temps d'échanges à partir de sujets abordés par les familles	Sorties entre mamans, commission familles, groupe d'échanges, café des parents
	Favoriser la rencontre entre les services dédiés à la famille et les familles	Visiter les structures et services dédiés à la famille
	Aller à la rencontre des familles sur leur territoire de vie	Café des parents, animations de proximité
	Communiquer en direction des familles	Forum parentalité
	Accompagner les familles dans l'accès aux loisirs de leurs enfants selon les âges	Ouverture vers les accueils de loisirs et activités de loisirs (CAP SPORT)
	Développer les solidarités pour faciliter la vie des familles et libérer du temps aux parents	Mamies de cœur, grands parents d'adoption... Réseau entre parents
Réseau d'acteurs	Participer à une coordination des actions et projets en direction des familles	
	Proposer des actions partenariales favorisant les échanges entre les familles	mettre en projet un lieu accueil enfants parents avec les partenaires
	Accompagner, informer, orienter les familles dans leurs droits et accès aux services	

5,2 Axe mixité sociale, solidarité et lutte contre l'isolement :

Objectifs généraux :

- Développer des activités favorisant la rencontre à partir des compétences des usagers
- Rapprocher les générations, les cultures pour favoriser l'entraide et les solidarités
- Proposer des collaborations pour développer des complémentarités avec de nouveaux partenaires (vieillesse, handicap, jeunesse...)

AXE mixité sociale et solidarité	objectifs	actions
Participation	Accompagner les habitants dans la mise en œuvre de temps forts thématiques	Ex : Ô coin du feu, olympiades
	Impulser la mise en place d'actions mixant les publics	Actions intergénérationnelles avec le centre de loisirs, les écoles, carnaval
	Favoriser les échanges entre les publics	Co construire des débats d'actualité Mettre en œuvre des actions intergénérationnelles
	Soutenir les habitants porteurs d'actions nouvelles	Conseil citoyen écrivains publics
	Accueillir les publics moins présents au centre social (actifs, 18-30 ans)	Rencontre et initiatives jeunes adultes
Réseau d'acteurs	Renforcer le réseau d'acteurs selon les thématiques handicap - vieillissement- immigration.... et faire du lien entre elles	Semaine d'info sur la santé mentale Manger bouger Actions menées avec l'EHPAD...
	Faciliter le recours aux services	Accueillir des associations locales (réunions, permanences...) Accueillir des services à la population (le gué, UDAF, ANAFAM, ADT...)
	Faciliter l'accès aux administrations	Service d'écrivains publics du conseil citoyen

5,3 Axe présence sur le territoire :

Objectifs généraux :

- Impliquer les habitants dans la vie sociale de leurs quartiers (organisation d'événements, veille sociale....)
- Proposer des collaborations pour être présent sur les quartiers aux côtés des autres acteurs dans le but d'aller à la rencontre des publics (Chesnaye, Castors, Madeleine, sainte croix, gare, centre-ville).

AXE territoire	Présence sur le objectifs	actions
Participation	Soutenir les initiatives d'habitants	Fêtes de quartier...
	Animer des démarches collectives d'habitants	
	Être présent sur le territoire pour mieux connaître les habitants	Café rencontre, café parents
	Délocaliser l'action du centre social au travers des temps de rencontres sur les îlots où l'on est moins présent.	Café rencontre place du centre, temps passerelle, recherche de locaux de proximité... barnum....
Réseau d'acteurs	Organiser des rencontres avec les acteurs et les habitants	Petits déjeuners des territoires
	Mobiliser de nouveaux partenaires sur les actions de proximité (associations locales...)	
	Identifier et rechercher de nouveaux partenaires sur les territoires (associations....)	
	Soutenir la vie associative	Mouv'Ensemble, associations de parents d'élèves, comités de quartiers....

6 ÉVALUATION

6,1 Principes de l'évaluation

L'évaluation du projet est appréhendée comme une démarche de mise en valeur des capacités du Centre social à agir avec les habitants. Elle constitue une méthode indispensable du pilotage, du suivi, de la régulation de l'action. L'évaluation se fera tout au long des quatre années de la mise en œuvre du projet. Elle s'appuie sur les objectifs opérationnels déterminés dès l'écriture du projet. C'est à partir de ces objectifs que sont mesurés les résultats obtenus. Chaque étape de l'évaluation permet de faire le point sur ce qui vient de se dérouler, d'identifier les acquis et les manquements, de prendre de nouvelles décisions pour la phase suivante. Le Centre social devra également vérifier si son projet est :

- cohérent avec les priorités retenues par les partenaires et les habitants sur le territoire,
- pertinent avec la démarche de développement local,
- efficace en termes de plus-value individuelle et collective pour les habitants.

6,2 Organisation de l'évaluation

Le **comité de pilotage** est constitué des élus de la Ville des administrateurs de la CAF, du directeur de la CAF, de la directrice du Pôle Social de la Ville et des techniciens des deux partenaires, ainsi que des usagers, bénévoles du centre social. Le comité est chargé d'évaluer le projet, de valider les choix stratégiques, de rendre les arbitrages nécessaires à la conduite du projet. Le responsable du Centre Social est l'animateur de la séance, il rend compte du suivi du projet. Le comité de pilotage se réunit deux fois par an.

Le **comité technique** est constitué de techniciens de la Ville et de la CAF chargés de préparer le comité de pilotage. Il se réunit une fois par trimestre selon les points à aborder. Il sert à l'élaboration du budget annuel, et accompagne le responsable du centre social dans sa mission.

Le **comité des bénévoles** est réuni 4 fois par an pour faire un point de situation sur la mise en œuvre du projet et réorienter si nécessaire les actions en fonction des attentes des habitants. Une journée des bénévoles permet de faire un tour d'horizon plus large une fois par an. Elle permet d'aborder les questions de coopération professionnels salariés, de former les bénévoles (animation d'activité, accueil du public...)

Les **outils** :

la mise en place de fiches actions qui synthétisent chaque projet permet d'identifier les échéances, les objectifs et les moyens. Ces fiches indiquent pour chacune de ces actions les critères et indicateurs d'évaluations. (Cf annexe 3)

7 MOYENS

7,1 équipement

Le centre social est un équipement d'une surface de 1015 m² appartenant à la Caisse d'Allocations Familiales des Côtes d'Armor, dans lequel est accueillie une antenne de la CAF (sur environ 10% de sa surface). Il est composé de 6 salles de réunion, et de 8 bureaux.

7,2 moyens financiers

Le budget de fonctionnement du centre social est de 288 544€ en 2015. Le financement est fait à parité entre la ville de Guingamp et la Caisse d'Allocations familiales des Côtes d'Armor, les recettes des usagers représentent 2,5 % de l'action en 2015. Ce sont des inscriptions aux activités, des services rendus (locations de salles, photocopies...) et la recette de la cafétéria.

Ce budget ne prend pas en compte les services supports (informatique, comptabilité, services généraux) mis à disposition par la CAF, ni l'intervention des services espaces verts de la ville.

Un budget complémentaire lié aux actions partenariales, d'un montant de 59 000 euros en 2016 est sollicité auprès d'autres financeurs selon les projets. Ce budget complémentaire est majoritairement géré par le CCAS, en complément par les associations Mouv'Ensemble, et Escale Jeunesse.

(Cf annexe 4)

7,3 moyen humains

L'équipe du centre social est composée de **5 personnels salariés** :

- 1 responsable (formation CESF)
- 2 animateurs qualifiés (1 DUT Carrières sociales et une licence professionnelle en intervention sociale)
- 1 agent d'accueil /secrétariat qualifié (BTS assistante de direction)
- 1 agent d'entretien qualifié.

La spécificité de l'équipe réside dans la diversité des employeurs avec 4 personnels CAF, et un personnel Ville mis à disposition (animateur).

Le centre social fonctionne par ailleurs avec environ 50 bénévoles, qui s'investissent selon leurs envies tout au long de l'année :

- en animant des activités régulières (accompagnement à la scolarité, tricot, cuisine, bricolage, anglais, breton à l'Ephad....)
- en participant à des temps forts (Halloween, fête de fin d'année, fêtes de quartiers, carnaval, en avant les Geeks, réceptions....)
- en servant à la cafétéria (2 créneaux par semaine)
- en s'impliquant dans le comité des bénévoles (20 bénévoles)
- en réalisant des tâches quotidiennes (mise en place de salles, entretien du jardin aromatique....)

Annexe 1 : Localtis infos, novembre 2015, les centres sociaux « articulent action publique et initiative citoyenne »

Les centres sociaux "articulent action publique et initiative citoyenne"**Vie sociale / Citoyenneté**

Publié le jeudi 26 novembre 2015

A quoi servent les quelque 2.000 centres sociaux présents sur le territoire ? D'après une enquête publiée le 24 novembre, un centre social sert : à rendre service aux familles, à favoriser les rencontres, à susciter des initiatives ou encore à faciliter le lien entre les pouvoirs publics et les habitants, notamment dans les territoires les plus en difficulté.

La Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf) et la Fédération des centres sociaux de France (FCSF) ont rendu publics, le 24 novembre, les derniers résultats de leur observatoire des centres sociaux. S'appuyant sur une enquête qui a bénéficié des réponses de 1.282 structures, implantées dans quinze territoires (1), ce travail valorise également des actions très concrètes menées par des centres sociaux, décrites sous la forme de fiches dans un système d'échange national des centres sociaux (Senacs). De quoi brosser le portrait de ces équipements de proximité, dont l'action est tout à la fois "essentielle et méconnue" pour Daniel Lenoir, directeur général de la Cnaf.

En 2015, on recense 2.171 centres sociaux agréés, sur un total de 3.088 "structures d'animation de la vie sociale" (2) soutenues par la Cnaf. Les données de l'enquête portent sur 2013 et uniquement sur les 1.282 centres sociaux répondants.

Ces derniers se trouvent principalement en milieu urbain (82% des centres), dans des quartiers de la politique de la ville (76%). La majorité des centres sociaux (64%) ont un statut associatif, 28% sont gérés par la commune – ou, parfois, par l'intercommunalité – et certains (6%) sont pilotés par la CAF.

Les centres sociaux fonctionnent avec quasiment autant de bénévoles que de salariés – en moyenne, respectivement 30 et 33. Aux bénévoles "d'activité", s'ajoutent les habitants qui sont associés à l'instance de pilotage ; ils sont 17 par centre en moyenne. 91% des centres possèdent ainsi une ou plusieurs instances associant les habitants (conseil d'administration, comité d'usagers, ...).

Les structures disposent d'un budget moyen de 633.817 euros (masse salariale comprise), financé par les communes et les intercommunalités (50%), les CAF (26%), les usagers (9%) et, de façon plus marginale, l'Etat, les départements et les régions.

Trois dimensions : individuelle, collective et citoyenne

Que font les centres sociaux de ces ressources ? "Ils développent d'abord du lien et de l'engagement", répond François Vercoûtère, délégué général de la FCSF. Pour ce réseau qui fédère quelque 1.200 structures, un centre social est une maison en trois dimensions. Il possède une dimension individuelle : on vient d'abord exprimer un besoin, rechercher un service ou s'intéresser à une activité proposée. Très vite, ceux qui fréquentent le centre vont être impliqués dans une dimension collective : ils rencontrent d'autres personnes, échangent, montent ensemble des projets. Et la dimension citoyenne n'est alors pas très loin : on s'implique dans la gouvernance du centre, on se préoccupe de l'avenir du quartier et de la ville, on apporte sa contribution.

La vocation du centre social, d'après le rapport de l'enquête 2015, c'est de se mettre "à l'écoute des besoins de son territoire", de construire un "projet social" et de permettre aux habitants d'être acteurs. Un état d'esprit qu'illustre bien la variété des projets valorisés le 24 novembre.

Ainsi le centre social "le Paris des faubourgs" à Paris, qui accueillait la conférence de presse, organise des ateliers socio-linguistiques. Pour que de jeunes mamans puissent y participer, le centre propose simultanément un service de garde de bébés. A Bagnolet (Seine-Saint-Denis), des jeunes de 9 à 19 ans du centre Guy-Toffoletti ont créé un journal pour valoriser la vie de leur quartier et lutter contre les clichés. Après les attentats de janvier 2015, le centre social Carré d'as de Morlaix (Finistère) a organisé une semaine d'expression et de débat autour de la liberté d'expression.

Animer la vie sociale et lutter contre l'exclusion

Les centres sociaux ont pour objectif de lutter contre l'exclusion (84% d'entre eux développent des actions liées à l'accès au logement, à l'emploi et aux droits sociaux), de favoriser l'accès à la culture (93% mènent des projets d'éducation artistique, de valorisation des cultures, etc.), l'intégration (62% des centres proposent des ateliers d'apprentissage du français), le bien-être et l'estime de soi (84%).

Pour mener à bien ces actions, huit centres sur dix travaillent en partenariat avec d'autres acteurs du territoire (bailleurs, associations, élus et services de la politique de la ville, bibliothèques, musées, etc.). Les actions sont principalement dirigées vers les familles, les enfants et les jeunes. Outre leur rôle d'animation de la vie sociale (loisirs, activités culturelles et sportives...), les centres sociaux proposent souvent une aide aux devoirs (dans le cadre des Clas, contrats locaux d'accompagnement à la scolarité) et un appui aux parents (avec les Reaap, réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents). La moitié des centres apporte aussi un appui à l'insertion professionnelle des adultes.

Annexe 2 : questionnaire d'enquête



Questionnaire

Lieu de résidence*

GUINGAMP quartier :

Communauté de communes

Graces Saint Agathon Plouisy Pabu - Ploumagoar

Hors CDC

Situation familiale

Seul en couple

Avec enfants* - de 6 6 à 11 12 à 16 + de 16

Tranche d'âge (à définir) -30 30-45 46-60 61-75 +75

En activité* (avoir un emploi ou être en formation) conjoint en activité*

oui non

Connaissez-vous le centre social ?

OUI NON (bénévoles et professionnels peuvent expliquer ce que c'est)

Est-ce que vous le fréquentez ?

OUI (sur quelle activité)

NON (pourquoi?)

Expliquer ce qu'est le centre social :

un lieu où l'on pratique des activités dans le but de rencontrer du monde

un lieu où l'on peut être bénévole, participer à la vie de la ville

un lieu d'accompagnement des parents

Accompagnement à la scolarité

Sorties familiales

Animation famille pendant les vacances scolaires

Activités et échanges entre parents

Qu'est ce que vous aimeriez faire ou trouver sur Guingamp

lien social :

parentalité :

intergénération :

mixité sociale :

soutien d'initiatives :

autres (préciser) :

* entourer la ou les réponses

Annexe 3 : exemples de fiches actions

Fiche Action

Axe : Mixité solidarité et lutte contre l'isolement des personnes

Intitulé	Formation des publics
Porteur	Centre social
Gestionnaire	Centre social
Territoire	ville
Public	Usagers du centre social
Objectifs	Développer les compétences des usagers du centre social pour faciliter l'intégration dans la vie locale,
Descriptif des actions	Mise en place d'actions de formation autour de l'animation, l'informatique, les premiers secours, la gestion d'activités...
Besoins	Reconnaissance, légitimité, valorisation
Partenaires	Fédération bretonne des centres sociaux, protection civile, microtel...
Moyens humains	1 animatrice
Moyens matériels	Locaux du centre social, co-voiturage ou location de véhicule lorsque les formations sont à l'extérieur de Guingamp
Moyens financiers	Budget du centre social
Echéancier	Une à 2 formations par an selon les souhaits des usagers
Evaluation	Nombre d'actions de formations Nombre de participants, Impact sur le fonctionnement du centre social Impact sur l'engagement des personnes

Fiche Action

Axe : mixité, solidarité et lutte contre l'isolement

Intitulé	« Le français parlé »
Porteur	Centre Social
Gestionnaire	CCAS
Territoire	Ville de Guingamp
Public	Personnes Guingampaises et en complément de Guingamp Communauté
Objectifs	Permettre aux personnes Guingampaises de nationalités différentes d'améliorer leur maîtrise de la Langue française afin de : - Pouvoir mieux accompagner leurs enfants dans leur scolarité. - Pouvoir vivre pleinement sa citoyenneté et la vie locale. - Pouvoir intégrer plus facilement le monde du travail.
Descriptif des actions	- une demi-journée de 3h d'atelier socio-langagier avec un professionnel FLE et une demi-journée de pratique de la langue avec des bénévoles avec des immersions dans la vie locale (service publics, patrimoine, vie quotidienne) - Formation des bénévoles.
Besoins	Absence de ce service sur le territoire. Nombre important de familles demandeurs d'asile (Congo, Angola). Une immigration du travail qui ne prend pas en compte l'apprentissage de la langue (Asie). De nombreuses personnes vivant sur le territoire depuis longtemps.
Partenaires	CAF, Association Maison de l'Argoat, conseil départemental, CCAS, Direction départementale de la cohésion sociale.
Moyens humains	1 animateur du centre social en coordination 4 bénévoles 1 association prestataire pour assurer la pérennité des cours
Moyens matériels	Utilisation des locaux du centre social, achat documentation et supports Matériel nécessaire, photocopies, crayons, bus,
Moyens financiers	Budget de l'action : 14250 euros 13 000 euros de prestation et 1250 euros d'activités et supports pédagogiques
Echéancier	Chaque mardi après midi + quelques sorties à la journée projet en cours
Evaluation	Niveau de français Les participants se sentent mieux dans l'accompagnement de leurs enfants (relation avec les écoles, les activités péri-scolaires...) Les participants connaissent et utilisent les services de la ville. Les participants souhaitent s'investir dans le centre social et dans la vie locale. Nombre de personnes suivant les cours. Les bénévoles sont satisfaits de leur investissement

Fiche Action

Axe : Renforcer la présence sur les territoires

Intitulé	Petit déjeuners de territoire
Porteur	Centre social
Gestionnaire	Centre social
Territoire	Quartier
Public	Partenaires institutionnels, associatifs, groupes d'habitants constitués
Objectifs	Partager les points de vue sur les quartiers Développer le partenariat faire émerger des actions et projets partenariaux adaptés aux territoires.
Descriptif des actions	Organisation de temps convivial propice à l'échange
Besoins	Besoin de rencontres. Nécessité de mieux connaître chaque territoire, et l'intervention de chacun.
Partenaires	Tous les acteurs locaux intéressés
Moyens humains	1 animatrice
Moyens matériels	Location collective d'un local sur le quartier
Moyens financiers	
Echéancier	1 fois par semestre à partir du printemps 2017
Evaluation	Nombre de partenaires associés, Nombre de rencontres organisées Nombre d'actions et de projet mis en place Impact sur les relations partenariales Impact sur la vie de quartier

Fiche Action

Axe : familles

Intitulé	coordination Parentalité
Porteur	Centre social
Gestionnaire	Non défini
Territoire	ville
Public	Acteurs du domaine de la parentalité sur le territoire
Objectifs	Participer à une coordination des actions parentalités, renforcer le réseau d'acteurs, initier de nouveaux projets (groupes d'échanges avec les parents)
Descriptif des actions	Temps de coordinations, Groupe d'échanges avec les publics Mise en place d'actions nouvelles
Besoins	Coordination des différents acteurs, Calendrier partagé diagnostic permanent
Partenaires	PAEJ Sésam, Guingamp Communauté, CCAS, association de médiation Le Gué, Beauvallon Prévention,
Moyens humains	1 animatrice
Moyens matériels	Non définis
Moyens financiers	Non définis
Echéancier	Démarrage en 2017
Evaluation	Nombre de partenaires associés, nombre temps de coordinations nouvelles actions impact sur l'organisation des actions existantes

Annexe 4 : Evolution du budget du centre social de 2010 à 2015 et budget complémentaire 2016

Evolution du budget du centre social de 2010 à 2015

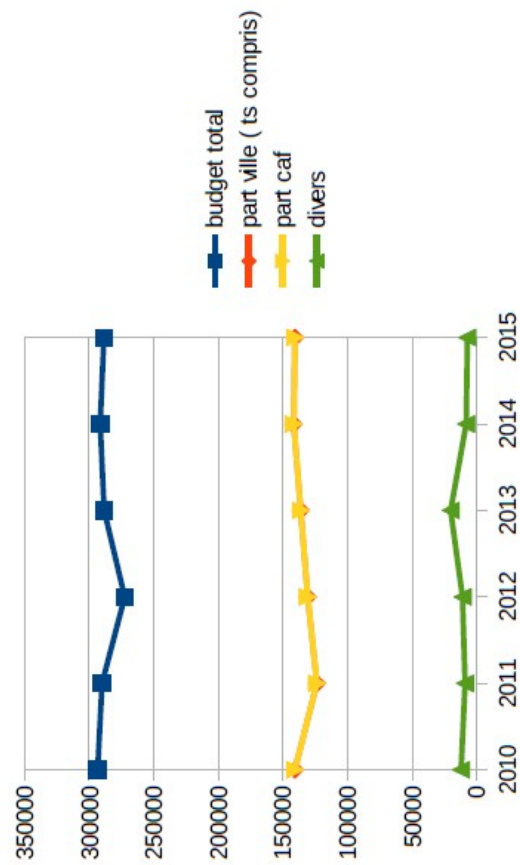
	2010	2011	2012	2013	2014	2015
budget total	293427	290073	272538	288449	291551	288544
part ville (ts compris)	140656	123688	130811	136190	141710	140645
part caf	140656	123688	130811	136190	141710	140645
divers	12115	9021	10916	20170	8129	7253

changement de responsable

démarrage du français parlé, subvention état 8500
 changement de travailleur social
 subvention état 3700 euros (français parlé)
 congé maternité

événements

Ce budget ne prend pas en compte les services supports de la Caisse d'Allocations Familiales : comptabilité, informatique, services généraux... Il ne prend pas en compte non plus l'activité des services techniques De la ville (entretiens des espaces verts, prêt de matériel



Budget complémentaire des actions gérées par des partenaires en 2016

	Etat	Conseil Départe mental	CAF	Ville-Ccas	Familles	autres	total	gestionnaires
Français Parlé	5000	2250	3500	3500			14250	CCAS
Loisirs Familiaux		3500	7393	4266	3292	7448 report + ccas	25000	CCAS
Epargne vacances		260	260	260	4995	1070 ANCV	7935	Mouvensemble
Jeunes adultes	1000	1000	1000				3000	Jeunesse
Accompagnement à la scolarité			3129	6649			9778	CCAS
total	6000	7010	15282	14675	8287	8518	59963	